

CHSCT BURY-ROSAIRE
Jeudi 28 juin 2012 14h15
Le Rosaire
Compte-rendu

Présents : Mme Benoît, présidente;
Mmes Carvalho, Boivin, M. Jiros, membres élus;
M. Fournet, M. Redding, Mmes Leroux, Clavier, invités
Dr Guillou, médecin du travail.

Absents : M. Duclos (inspecteur du travail).

Excusés : Mme Dessus.

1) Approbation du compte-rendu du 26 janvier 2012.

Remarque : la source radioactive est en cours d'élimination.

2) Lecture du document d'évaluation des risques du Rosaire pour mise à jour.

Entretien : Un poste supplémentaire à l'entretien.

Chaudières : Celle du bâtiment N sera changée cet été.

Circulation, parc

Une vigilance doit être apportée quant à la circulation de l'ESAT dans la journée.
Éviter la tonte pendant la sieste des petits.

Amiante : Celle qui est encore présente n'est pas désagrégée et ne présente pas de danger.

Contrôles et formations

Une formation (rappel pour certains) sur les extincteurs est programmée en juillet.
Mme Clavier suggère le port de chaussures de sécurité pour le personnel de service : à voir.

3) Plan Particulier de Mise en Sécurité (face aux risques majeurs)

Remise de documents :

- BO de 2002
- Prévention des risques sur St Leu et sur Margency.

Lecture du paragraphe 2 page 2.

Mme Benoît propose un comité de pilotage pour préparer ce PPMS, s'appuyant sur des expériences passées (variole, grippe A).

Composition de ce groupe : la secrétaire du CHSCT, B. Redding, P. Fournet, M. Leroux, MP. Clavier.

Mme Benoît remettra à chacun des fiches (environ 10) pour mettre en place l'armature de ce PPMS.

4) Questions diverses

- M. Redding demande si les extincteurs sont vérifiés régulièrement car ceux du gymnase ont été abîmés dernièrement :
un contrat annuel existe et les vérifications seront faites durant l'été.
- Problème de ventilation /extraction dans les WC de l'infirmerie (site Bury) :
ce problème est lié à la structure des bâtiments et donc difficile à résoudre.
- Mme Clavier signale des problèmes dans les WC de la maternelle : pas suffisamment d'aération. L'extraction fonctionne mais les chasses d'eau ne sont pas toujours tirées et la porte reste fermée (porte lourde à glissière). Il faut veiller à demander aux ASEM de vérifier derrière les enfants.
- En cuisine, M. Jiros signale que le gros des problèmes d'égouts est réglé, sauf à l'entrée. Il signale également la présence de rats dans la cuisine :
cette présence est le résultat des travaux réalisés en cuisine et un traitement adapté sera fait courant juillet, en dehors de la présence des élèves.
- La hotte n'aspire pas, malgré les vérifications au moins annuelles :
l'entretien a lieu pendant les vacances ; nous envisageons d'augmenter la fréquence de ces entretiens si besoin.
À la plonge vaisselle : problème de ventilation. M. Fournet propose un vrai ventilateur. Les vestiaires ont été refaits mais non terminés : M. Fournet précise que ce sera fait ce mois-ci.

5) Réforme de la médecine du travail. Intervention du Dr Guillou.

- La loi du 20/05/11 entre en application cet été.
- Le médecin du travail est un partenaire dans l'étude de la pénibilité et du maintien dans l'emploi d'un salarié en situation d'inaptitude.
- La Surveillance Médicale Renforcée est assouplie et passe à un contrôle tous les 2 ans pour les salariés travaillant devant écran et ceux manipulant des denrées alimentaires. Pour les salariés handicapés et les femmes enceintes, le contrôle reste annuel.
- Visite de reprise :
Avant, celle-ci devait avoir lieu : dans les 8 jours après un arrêt de travail de 8 jours ou un arrêt maladie de 21 jours.
Aujourd'hui, l'arrêt de travail ou maladie doit être de 1 mois.
En cas d'inaptitude : sur demande du médecin conseil et du salarié, celui-ci peut avoir une visite de pré-reprise. Si elle a lieu dans le mois qui suit la reprise, une seule visite suffit alors qu'avant 2 visites étaient nécessaires.

Prochaine réunion : jeudi 4 octobre à 14h à Bury.

Thème : pénibilité et maintien dans l'emploi.

La secrétaire, P. Boivin